

► Information générale

Cours	
Titre	Débats en écologie
Nombre de crédits	3
Sigle	BIO3853
Site StudiUM	
Faculté / École / Département	Faculté des arts et sciences, département de sciences biologiques
Trimestre	Hiver
Année	2022
Type de formation	Cours théorique
Déroulement du cours	Premier cours en ligne, les cours suivants dépendront de l'évolution de la situation sanitaire. Le cours va alterner entre présentations magistrales, périodes de travail supervisé (de type apprentissage par problème), et présentations orales et débats. Un travail de session, présenté à l'oral et à l'écrit, est aussi prévu.
Charge de travail hebdomadaire	3 heures de cours, et travail à la maison

Enseignant(e)	
Nom et titre	Jean-Francois Lapierre, professeur agrégé
Coordonnées	jean-francois.lapierre.1@umontreal.ca
Disponibilités	À discuter en classe; beaucoup de temps d'interaction est prévu pendant les périodes de cours

Personne-ressource	
Nom et responsabilité	Stéphanie Shousha, démonstratrice
Coordonnées	stephanie.shousha@umontreal.ca
Disponibilités	À discuter en classe; beaucoup de temps d'interaction est prévu pendant les périodes de cours

Description du cours	
Description simple	Cours de synthèse et de débats sur des sujets d'actualité en écologie
Description détaillée	L'écologie comme toutes les sciences est en continuel changement. Le progrès se fait par le débat, souvent animé, d'hypothèses et d'approches opposées ou par la synthèse des connaissances sur des sujets d'intérêts. Par le fait même, les enjeux évoluent, et faire le pont entre science et société requiert de bien comprendre les différentes facettes et les différents points de vue derrière ces débats.
Place du cours dans le programme	Ce cours de troisième année demandera aux personnes inscrites de faire appel à leur bagage en écologie développé pendant leur cursus, de même qu'à leur capacité de recherche bibliographique et de synthèse orale et écrite de l'information afin de former un point de vue informé sur des enjeux actuels en écologie.

Apprentissages visés

Objectifs généraux

Synthétiser, communiquer et identifier, à l'oral et à l'écrit, un argumentaire efficace et nuancé sur des enjeux modernes reliés à des débats en écologie.

Objectifs d'apprentissage

- Approfondir ses connaissances sur des enjeux actuels en écologie étant source de débats
- Découvrir et interpréter la littérature pertinente de façon efficace
- Synthétiser et trier l'information pertinente
- Communiquer l'information pertinente de façon efficace, à l'oral et à l'écrit
- Identifier des enjeux modernes en écologie

► **Calendrier**

Séances (dates et titres)	Contenus	Activités	Évaluations
Semaine 1. 12 janvier	Introduction et déroulement du cours.	Cours magistral. Concepts généraux et présentation sommaire des trois débats imposés et du travail de fin de session. Formation des équipes pour les débats imposés.	
Semaine 2. 19 janvier	Introduction, débat 1.	Cours magistral : L'importance de l'identité de l'espèce en écologie ?	
Semaine 3. 26 janvier	Travail en équipe, débat 1	Travaux supervisés en équipe	
Semaine 4. 2 février	Présentations et débat	Présentations orales, débat, et synthèse de groupe	Compte pour 20%
Semaine 5. 9 février	Introduction, débat 2.	Cours magistral : Le « paradoxe » climat vs biodiversité ?	
Semaine 6. 16 février	Travail en équipe, débat 2	Travaux supervisés en équipe	
Semaine 7. 23 février	Présentations et débat	Présentations orales, débat, et synthèse de groupe	Compte pour 20%
Semaine 8. 2 mars	Semaine d'activité libres	Pas de cours	
Semaine 9. 9 mars	Introduction, débat 3.	Cours magistral : L'importance de l'Équité, Diversité et Inclusion (EDI) dans le domaine de l'écologie ?	
Semaine 10. 16 mars	Période de travail libre	Travaux libres en équipe	
Semaine 11. 23 mars	Travail en équipe, débat 3	Travaux supervisés en équipe	
Semaine 12. 30 mars	Présentations et débat	Présentations orales, débat, et synthèse de groupe	Compte pour 20%
Semaine 13. 6 avril	« Brainstorm » sur le projet de fin de session,	Travail supervisé en équipe. Présentations éclair (3 minutes, sans support visuel) avec rétro-action du groupe sur une idée de sujet. Synthèse en équipe et élaboration d'un plan de travail	Compte pour 5 % (présentation + plan de travail initial)
Semaine 14. 13 avril	Travail en équipe, débat choisi	Travaux supervisés en équipe, mise à jour du plan de travail	Compte pour 5% (participation et mise à jour du plan de travail)
Semaine 15. 20 avril	Présentation orale et remise écrite du travail de session	Remise électronique (avant 17h) du travail écrit (10 pages interligne 1.5, sans compter les figures et références). Présentation orale, en équipe, du débat sur le sujet choisi (durée 20 à 30 minutes selon le nombre d'inscriptions et la taille des équipes).	Compte pour 30% (20% pour le travail écrit et 10% pour la présentation orale)

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Dates	Activités	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Pondérations
2 février	Débat 1	Présentation, débat, synthèse	Clarté, profondeur, efficacité, participation	20%
23 février	Débat 2	Présentation, débat, synthèse	Idem	20%
30 mars	Débat 3	Présentation, débat, synthèse	Idem	20%
6, 13 avril	« Brainstorm », plan de travail et travail supervisé en équipe, débat libre	Identification et peaufinement d'une problématique, communication d'Idées en développement, adaptation et incorporation de rétro-action	Capacité à bâtir une idée et une structure, à prendre en considération les suggestions, flexibilité, adaptation, participation	10%
20 avril	Présentation et remise, débats libres	Communication orale et écrite de résultats d'une recherche bibliographique, synthèse des enjeux et appréciation des différentes positions	Clarté, profondeur, efficacité, nuance, synthèse, identification claire d'un débat et justification des points de vue	30% (10% oral et 20% écrit)

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à une évaluation	Évaluations en équipe tout au long de la session ; à discuter le cas échéant selon la nature de l'évaluation
Dépôts des travaux	Par courriel, aux dates précisées.
Matériel autorisé	Aucune restriction
Qualité de la langue	Appréciation générale de la qualité de la langue comme critère d'évaluation

► **Rappels**

Dates importantes	
Modification de l'inscription	Calendrier FAS 2021-2022.pdf (umontreal.ca)
Date limite d'abandon	Calendrier FAS 2021-2022.pdf (umontreal.ca)
Fin du trimestre	Calendrier FAS 2021-2022.pdf (umontreal.ca)
Évaluation de l'enseignement Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant(e) au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	Permise

► **Ressources**

Ressources obligatoires	
Documents	Aucune ressource obligatoire
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Aucun
Équipement (matériel)	Aucun ; ordinateur portable ou tablette suggéré pour travaux supervisés en classe et pour cours en ligne, le cas échéant

Ressources complémentaires	
Documents	Les documents pertinents seront déposés sur Studium
Sites Internet	
Guides	
Autres	

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite	
De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>